



Tunis, le 04 Octobre 2024

**Messieurs les membres du conseil d'administration
de la société de gestion du fonds d'amorçage
« ANAVA SEED FUND »**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le Conseil d'Administration de la société qui gère le fonds « Anava Seed Fund », nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net, pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 27.760.039 dinars, y compris un résultat déficitaire net de l'exercice s'élevant à 833.429 dinars.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds « Anava Seed Fund » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et les variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de Gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction de la société de gestion du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placements Collectifs, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion du gestionnaire (Rapport aux souscripteurs) par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration du gestionnaire et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du gestionnaire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire

Les organes de direction de la société de gestion du fonds, sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux souscripteurs du fonds sur proposition du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la prorogation de la durée de vie du fonds et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'ils ont l'intention de liquider le fonds.

Il incombe à la société de gestion de communiquer les informations prévues par le règlement intérieur aux souscripteurs des fonds.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds « Anava Seed Fund ». A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du fonds susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

C.A.F Conseil Audit Formation

Abir MATMTI



Conseil Audit Formation
CAF
Membre de PwC Network
Immeuble The Screen, Cité des Pins
Les Berges du Lac II - 1053 Tunis - Tunisie
MF: 0024410 T / A / M / 000

BILAN
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIFS	Note	2023	2022
AC 1 - Portefeuille titres		25 594 099	24 686 227
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	AC 1.a	23 867 900	23 197 583
b- Titres OPCVM		-	-
c - Obligations et valeurs assimilées		-	-
d - Autres valeurs du portefeuille	AC 1.d	1 726 199	1 488 644
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		2 276 358	3 900 527
a - Placements monétaires	AC 2.a	1 000 000	3 500 000
b - Disponibilités	AC 2.b	1 276 358	400 527
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		15 932	81 920
a- Débiteurs divers	AC 4.a	15 932	81 920
TOTAL ACTIF		27 886 389	28 668 674
PASSIF			
PA 2 - Autres créditeurs divers	PA 2	126 351	75 208
TOTAL PASSIF		126 351	75 208
ACTIF NET			
CP 1 – Capital	CP 1	32 481 275	32 973 478
CP 2 - Sommes distribuables		<4 721 237>	<4 380 012>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		<4 380 012>	<3 629 076>
b- Sommes distribuables de l'exercice		<341 225>	<750 936>
ACTIF NET		27 760 038	28 593 466
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 886 389	28 668 674

ÉTAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Note	2 023	2022
PR 1 - Revenus du portefeuille titres		73 962	108 820
a- Dividendes		-	-
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	<i>PR1-b</i>	-	32 326
c - Revenus des autres valeurs	<i>PR1-c</i>	73 962	76 494
PR 2 - Revenus des placements monétaires	<i>PR 2</i>	197 318	155 364
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		271 280	264 184
CH 1 - Charges de gestion des placements	<i>CH 1</i>	<444 237>	<910 945>
REVENU NET DES PLACEMENTS		<172 957>	<646 761>
PR 3 - Autres produits	<i>PR 3</i>	8	97
CH 2 - Autres charges	<i>CH 2</i>	<168 276>	<104 272>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<341 225>	<750 936>
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<341 225>	<750 936>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<i>PR 4</i>	<492 203>	2 891 965
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	-
Frais de négociation		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<833 428>	2 141 029

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	2023	2022
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<833 427>	2 141 029
a - Résultat d'exploitation	<341 225>	<750 936>
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles surtitres	<492 202>	2 891 965
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-	4 473 000
a- Souscriptions		
Capital	-	4 473 000
b- Rachats	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	<833 427>	6 614 029
AN 4 - ACTIF NET	27 760 039	28 593 466
a - en début d'exercice	28 593 466	21 979 438
b - en fin d'exercice	27 760 039	28 593 466
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS (ou de parts)	2 526	2 526
a - en début d'exercice (Parts A)	2 611	2 080
b-2 - en fin d'exercice (Parts A)	2 526	2 526
b-2 - en fin d'exercice (Parts B)	85	85
VALEUR LIQUIDATIVE (Part A)	10 951	11 280
VALEUR LIQUIDATIVE (Part B)	1 110	1 144

I- Présentation du fonds

Le fonds d'amorçage « Anava Seed Fund » régi par la loi n°2005-58 du 18 juillet 2005 et ses textes d'application ainsi que le code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, est constitué à l'initiative conjointe de la société Flat6Labs Tunisia et de Amen Bank.

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 27 juillet 2017.

La gestion du fonds d'amorçage « Anava Seed Fund » est confiée au gestionnaire Flat6Labs Tunisia. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 2,5% des montants souscrits, hors TVA, avec une Commission de Gestion annuelle minimum de 440.000 DT.

Le premier exercice comptable étant supérieur à 12 mois, la rémunération de la Société de Gestion a été calculée au prorata des mois concernés.

Amen Bank assure les fonctions de dépositaire pour le fonds d'amorçage « Anava Seed Fund » en contrepartie de ses services, Amen Bank perçoit une rémunération égale à 0,1% hors impôts calculée sur la base de l'actif net à la date de clôture. Cette rémunération est plafonnée à 20.000 DT HT par an.

II- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment la NCT n°16 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM. Les états financiers du fonds d'amorçage « Anava Seed Fund » comprennent :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers.

III- Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de la réévaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

III.1- Exercice comptable

L'exercice comptable commence à partir de la date d'entrée en activité et se termine le 31 décembre, et ce exceptionnellement pour le premier exercice.

III.2- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

III.3- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. La valeur de marché, applicable pour la réévaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres. La juste valeur, applicable pour la réévaluation des titres non admis à la cote, est estimée par le gestionnaire selon la valeur de l'entreprise déterminée sur la base des transactions récentes.

III.4- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

III.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

IV- Notes explicatives des différentes rubriques des états financiers

IV.1- Notes relatives au bilan

AC 1 - Portefeuille titres

AC 1-a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Les placements en actions et en valeurs assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2023 à une valeur nette de 23.867.900 DT contre 23.197.583 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit (voir l'annexe 1).

AC 1-d - Autres valeurs du portefeuille

Les autres valeurs du portefeuille s'élèvent au 31 décembre 2023 à 1.726.199 DT contre 1.488.644 DT au 31 décembre 2022 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Avance/comptes courants Associés Dabchy	250 000	250 000
Avance/comptes courants Associés Echo	200 000	200 000
Avance/comptes courants Associés Dabchy Groupe	130 616	130 616
CCA KRIGA Groupe	476 115	250 000
CCA Lamma City	500 000	500 000
Intérêts à recevoir sur CCA Dabchy	4 044	52 603
Intérêts à recevoir sur CCA Echo	88 931	68 932
Intérêts LAMMA CITY	76 493	36 493
TOTAL	1 726 199	1 488 644

AC 2 - Placements monétaires et disponibilités

AC 2-a - Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31 décembre 2023 à 1.000.000 Dinars contre 3.500.000 Dinars au 31 décembre 2022 et correspondent à des certificats de dépôts.

AC 2-b -Disponibilités

Figurent sous cet intitulé, les fonds disponibles en banque ouverts au nom du fonds, qui s'élèvent au 31 décembre 2023 à la somme de 1.276.358 DT contre la somme de 400.527 DT au 31 décembre 2022.

AC4 – Autres Actifs**AC 4-a – Débiteurs divers**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
RS/Wattnow	1 582	1 582
Fournisseur Tunisia Secret	-	26 631
Produits à recevoir	-	39 830
Charges constatées d'avance (GAT Assurance)	14 350	13 877
TOTAL	15 932	81 920

PA 2 - Autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31 décembre 2023 à 126.350 DT contre 75.208 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseur Meziou Knani	86 697	-
Cabinet DELOITTE	924	-
Déclaration 12/2021	215	312
Contribution CMF	1 473	1 414
Rémunération du dépositaire	20 000	20 000
Honoraire PWC	14 000	22 000
Compte Courant FLAT6LABS	3 041	3 041
Facture Tunisia Secret non parvenues	-	28 441
TOTAL	126 350	75 208

CP 1 - Capital

Le capital s'élève à 32.481.275 DT au 31 décembre 2023 contre 32.973.478 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Capital Social	29 820 000	29 820 000
Capital souscrit non appelé	<4 473 000>	<4 473 000>
Plus-values potentielles sur titres	7 134 275	7 626 478
TOTAL	32 481 275	32 973 478

La structure de capital se présente dans l'annexe 2.

IV.2- Notes relatives à l'état de résultat**PR 1 - Revenus du portefeuille titres****PR1- b - Revenus des obligations et valeurs assimilées**

Les revenus du portefeuille titres présentent un solde nul au 31 décembre 2023 contre 32.326 DT au 31 décembre 2022 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Produits de cession SICAV	-	32 326
TOTAL	-	32 326

PR1 - c - Revenus des autres valeurs

Les revenus des autres valeurs s'élèvent à 73.962 DT au 31 décembre 2023 contre 76.494 DT au 31 décembre 2022 et correspondent aux intérêts sur comptes courants associés.

PR 2 - Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 197.318 DT au 31 décembre 2023 contre 155.364 DT au 31 décembre 2022 et correspondent aux revenus des certificats de dépôts.

CH 1 - Charges de gestion des placements

Les charges de gestion s'élèvent à 444.237 DT au 31 décembre 2023 contre 910.945 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Management fees FLAT6LABS	420 437	887 145
Rémunération dépositaire AMEN BANK	23 800	23 800
TOTAL	444 237	910 945

CH 2 - Autres charges

Les autres charges s'élèvent à 168.276 DT au 31 décembre 2023 contre 104.272 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Assurance professionnelle MISR INSURANCE COMPANY	28 227	36 354
Contribution CMF	1 490	1 432
Services bancaires et assimilés	559	1 846
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	123 677	21 848
Impôts, taxes	75	45
Droits d'enregistrement et de timbre	25	15
Déplacements, mission et réception	8 497	42 672
Voyage et déplacement	5 726	-
Pertes de change	-	60
TOTAL	168 276	104 272

PR 3 - Autres produits

Les autres produits se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Gain de change	-	97
Autres produits financiers	8	-
TOTAL	8	97

IV.3- Régularisation du résultat d'exploitation

La variation des plus ou moins-values potentielles sur titres se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Plus-value potentielle sur Dabchy	71 379	141 673
Moins-value potentielle ECHO	-	-
Plus-value potentielle sur Lifeeye	-	1 867 000
Plus-value potentielle sur Orbitech	-	127 352
Moins-value potentielle sur Technolabs	-	<100 000>
Plus-value potentielle sur Wattnow	174 701	104 028
Moins-value potentielle sur Unikchic	-	<100 000>
Moins-value potentielle sur We works studio WWS	-	<100 000>
Plus-value potentielle sur Paymee	-	304 135
Moins-value potentielle sur Paymee	< 7 197>	-
Plus-value potentielle sur Konnect networks	-	41 680
Moins-value potentielle sur Evadam	<100 000>	-
Moins-value potentielle sur Birdhouse	<100 000>	-
Plus-value potentielle sur Negra Mobile Solution	10 000	-
Moins-value potentielle sur DYNAMIC RATE SOLUTIONS	<79 310>	-
Moins-value potentielle sur VNET Sarl	<125 000>	-
Plus-value potentielle sur RESERV/Poslik	125 237	-
Moins-value potentielle sur I BEY DISTRIBUTION	<200 000>	-
Plus-value potentielle NEBULABS	461 701	-
Moins-value potentielle Next Gen Solution	<25 342>	-
Plus-value potentielle Gofield/Winshot	84 005	-
Moins-value potentielle MonResto/Délisolutions	<81 200>	-
Plus-value potentielle sur GO My Code	-	362 856
Moins-value potentielle sur GO My Code	<52 435>	-
Moins-value potentielle sur FBS COMPANY/Fierce	<300 400>	-
Plus-value potentielle sur HEALTH CARE/Keeplyna	2 437	192 913
Plus-value potentielle sur LAMMA CITY APP	-	49 728
Moins-value potentielle sur LAMMA CITY APP	<350 780>	-
TOTAL	<492 202>	2 891 965

IV.4-Données par part et par Ratio

Données par parts A	2023	2022
Revenus des placements	107,04	104,235
Charges de gestion des placements	175,28	359,419
Revenu net des placements	<68,24>	<255,184>
Autres produits	-	0,038
Autres charges	66,39	41,141
Résultat d'exploitation (1)	<134,63>	<296,287>
Sommes distribuables de l'exercice	<134,63>	<296,287>
Variation des plus (ou moins) values Potentielles	<194,2>	1 141,044
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	<194,2>	1 141,044
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<328,83>	844,757
Résultat non distribuable de l'exercice	1 141,044	1 277,729
Sommes non distribuables de l'exercice	1 141,044	1 277,729
Valeur liquidative	10 951,49	11 280,282
Ratios de gestion des placements		
Charges / actif net moyen	1,6%	3,19%
Autres charges / actif net moyen	0,61%	0,36%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	<1,23>	<2,63%>
Données par parts B	2023	2022
Revenus des placements	10,69	10,412
Charges de gestion des placements	17,51	35,902
Revenu net des placements	<6,82>	<25,490>
Autres produits	-	0,004
Autres charges	6,63	4,110
Résultat d'exploitation (1)	<13,45>	<29,596>
Sommes distribuables de l'exercice		
Variation des plus (ou moins) values Potentielles	<19,4>	113,977
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	<19,4>	113,977
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<32,85>	84 ,382
Droits d'entrée et droits de sortie	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	<19,399>	113,977
Régularisation du résultat non distribuable	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	<19,399>	113,977
Valeur liquidative	1 110,4	1 143,739
Ratios de gestion des placements		
Charges / actif net moyen	1,58%	3,14%
Autres charges / actif net moyen	0,6%	0,36%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	<1,21>	<2,59%>

Annexe 1 : Les placement en actions

Désignation du titre	Coût d'acquisition Au 31/12/2023	Plus/Moins value 31/12/2022	Plus/Moins value 31/12/2023	Valeur Au 31/12/2023	% actif net
Dabchy	467 521	141 673	71 379	2 354 459	10,72%
ECHO	527 020	-	-	725 480	3,30%
Naviacom	155 000	-	-	-	0,00%
Vynd Solutions	451 852	-	-	-	0,00%
Wattnow	477 521	104 028	174 701	2 884 127	13,13%
Chantier	172 538	-	-	173 536	0,79%
TawTaw/ Creative Culinary	140 000	-	-	-	0,00%
Logis Technologies	140 000	-	-	-	0,00%
Toufoula	250	-	-	-	0,00%
Heal UP/Hygie	140 005	-	-	-	0,00%
MonResto/Délisolutions	140 000	-	<81 200>	-	0,00%
Optimalogistic	178 245	-	-	189 728	0,86%
E-Robot Software	170 000	-	-	-	0,00%
Study.tn Vipay	200 000	-	-	200 000	0,91%
Fabskill	170 000	-	-	170 000	0,77%
Grabingo	170 000	-	-	-	0,00%
Moome / Lifeye	320 000	1 867 600	-	2 187 600	9,96%
SEEMBA GAMING	170 000	-	-	-	0,00%
Tira Robot	170 000	-	-	-	0,00%
ARTIFY INC	200 000	-	-	200 000	0,91%
DATAVISION	200 000	-	-	-	0,00%
FARM TRUST	200 000	-	-	-	0,00%
RAHBA Internationale	200 000	-	-	-	0,00%
SMART BOOKS	200 000	-	-	279 524	1,27%
BEAUTE PRIVEE/Tap4Glam	200 000	-	-	-	0,00%
Tunisie Billet/Teskerti	250 000	-	-	125 000	0,57%
TRUST IT	200 000	-	-	200 000	0,91%
SQOIN	200 000	-	-	200 000	0,91%
Orbitech/seek make	200 000	127 352	-	327 352	1,49%
athena.io	200 000	-	-	312 827	1,42%
Dabchy groupe	323	-	-	323	0,00%
Wanto TRIP	200 000	-	-	229 680	1,05%
Sghartoon / Devolution	200 000	-	-	225 334	1,03%
Virtual Auto	200 000	-	-	100 000	0,46%
Technolabs/Junior Robotics Labs	200 000	<100 000>	-	100 000	0,46%
GO My Code	504 000	362 856	<52 435>	3 620 515	16,48%
Gridnex	200 000	-	-	-	0,00%
Gofield/winshot	200 000	-	84 005	284 005	1,29%
UNICK CHIC	200 000	<100 000>	-	100 000	0,46%
We Settle	200 000	-	-	200 000	0,91%
AL DIAGNOSIS VISION	200 000	-	-	200 000	0,91%
NEXT GEN	200 000	-	<25 342>	174 658	0,79%

FBS COMPANY/Fierce	200 000	-	<300 400>	200 000	0,91%
HEALTH CARE/Keeplyna	450 000	192 913	2 437	761 600	3,47%
NEBULABS	200 000	-	461 701	661 701	3,01%
COGEMODE/MS Marion	200 000	-	-	200 000	0,91%
WE MOVE	200 000	-	-	200 000	0,91%
ESTORES FACTORY	200 000	-	-	200 000	0,91%
LAMMA CITY APP / Kamioun	250 000	49 728	<350 780>	340 906	1,55%
BUSINESS&LIFE CONSULTING	200 000	-	-	200 000	0,91%
PROSERVY	200 000	-	-	200 000	0,91%
WE WORKS STUDIO / Hanoutify	200 000	<100 000>	-	100 000	0,46%
REDNAKS	200 000	-	-	200 000	0,91%
PAYMEE	200 000	304 135	<7 197>	496 938	2,26%
RESERV / Poslik	200 000	-	125 237	325 237	1,48%
I BEY DISTRIBUTION / Mymall	200 000	-	<200 000>	-	0,00%
Deepera Solutions	220 000	-	-	220 000	1,00%
Konnect Networks	200 000	41 680	-	241 680	1,10%
Finbudd	200 000	-	-	200 000	0,91%
Evadam	200 000	-	<100 000>	100 000	0,46%
Kumulus	400 000	-	-	400 000	1,82%
Birdhouse	200 000	-	<100 000>	100 000	0,46%
Negra Mobile Solution	200 000	-	10 000	210 000	0,96%
Welinco	200 000	-	-	200 000	0,91%
Slidzo SARL	200 000	-	-	200 000	0,91%
OTO Travel	250 000	-	-	250 000	1,14%
DYNAMIC RATE SOLUTIONS	200 000	-	<79 310>	120 690	0,55%
VNET Sarl	250 000	-	<125 000>	125 000	0,57%
Datasphera	200 000	-	-	200 000	0,91%
AL REC Sarl	200 000	-	-	200 000	0,91%
Insight+ SA	250 000	-	-	250 000	1,14%
Hackup Sarl	200 000	-	-	200 000	0,91%
Watersec_Istidama	200 000	-	-	200 000	0,91%
Bakomotors	400 000	-	-	400 000	1,82%
B QUBE	200 000	-	-	200 000	0,91%
TOTAL	16 584 275	2 891 965	<492 202>	23 867 900	108,63%

Annexe 2 : Structure de capital au 31 décembre 2023

Investisseurs	Nombre de part	Valeur nominale	Montant de souscription	%	Partie libérée	Nombre de parts libérées	Partie Non Libérée (TND)
TAEF -Tunisian American Enterprise Fund	1 200	10 000	12 000 000	40,24%	10 200 000	1 020	1 800 000
BIAT	600	10 000	6 000 000	20,12%	5 100 000	510	900 000
Meninx Holding	400	10 000	4 000 000	13,41%	3 400 000	340	600 000
Flat6Labs For Incubators	40	10 000	400 000	1,34%	340 000	34	60 000
IFC	282	10 000	2 820 000	9,46%	2 397 000	240	423 000
Sawari Ventures	450	10 000	4 500 000	15,09%	3 825 000	383	675 000
Total Parts A	2 972	10 000	29 720 000	99,66%	25 262 000	2 526	4 458 000
Flat6Labs Tunisia	100	1 000	100 000	0,34%	85 000	85	15 000
Total Parts B	100	1 000	100 000	0,34%	85 000	85	15 000
Total	3 072	10 000	29 820 000	100,00%	25 347 000	2 611	4 473 000